

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 2 9 AVR. 2015 Dossier complet le 2 9 AVR. 2015

F052157 80 LT

The state of the s	1. Intitulé du projet
Construction d'une plateforme d'exploitation	et commerciale, commune du Poiré sur Vie (85).
2. Ident	ification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	SA Yves Cougnaud
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Eric COUGNAUD
RCS / SIRET 3 1 0 6 0 1 6	8 7 0 0 0 2 6 Forme juridique SA
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire n°1
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du proiet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d	Infrastructure routière inférieure à 3 km
ALSO CESTO ROSEOS ASTR	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formul	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet	
	lans la construction de modulaire industrialisée, a un projet d'implantation d'une plateforme
d'exploitation et commerciale, dédiée à son	activité location :
Le site est en partie aménagé. Le projet pré	voit :
- hall industriel (bâtiment existant, réorganise	é) ·
- magasin de stockage, à créer	
- bureaux, à créer	
- parking, à créer, environ 40 places	
- plateforme de stockage, à créer	
- zone de lavage, à créer	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Suite à l'achat du site industriel d'une ancien entreprise, la SA Yves COUGNAUD, souhaite développer son activité location sur ce site. L'objectif du projet est de donner une nouvelle impulsion à l'activité location de la société. La plateforme d'exploitation et commerciale "Ouest" sera dédiée à cette seule activité, elle s'avère nécessaire au renforcement et développement de l'activité location.

L'activité déployée sur le site sera :

- activité commerciale et tertiaire ;
- gestion des flux du parc locatif;
- travaux de reconditionnement, reconfiguration des modules.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le chantier sera réalisé en une seule phase et comprendra :

- réalisation de la plateforme de stockage (travaux de terrassement) ;
- réaménagement du bâtiment existant ;
- création d'un magasin de stockage ;
- création de bureaux ;
- aménagement d'un parking de 40 places ;
- gestion des eaux pluviales : création d'un ouvrage de rétention et traitement.

La durée prévisionnelle des travaux est d'environ 4 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les modulaires seront stockés selon les besoins. La hauteur de stockage sera de 3 ml sur un niveau ou de 6 ml sur 2 niveaux. Des allées de circulation de 10 m seront maintenues entre les modulaires. L'activité s'effectuera sur la plage horaire maximale de 7 h 30 - 18h30.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité administrativ dossier(s) d'autorisation(s).	rative(s) d'autorisation le projet a-t ve de l'Etat compétente en mo	t-il été ou ser atière d'envii	a-t-il soumis ? ronnement devra être jointe au(x)			
e projet est soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau et permis de construire.						
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est re	empli				
Permis de construire						
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) de	l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées			
Grandeu	rs caractéristiques		Valeur			
Si Vi Pi Pl	urface parcellaire urface bâtiments (bureaux, hall, maga pirie existante arking (40 places) ateforme stockage enrobée urface espace vert	asin)	40 873 m2 4 100 m2 dont 2 800 m2 existant 5 785 m2 900 m2 27 200 m2 2 888 m2			
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques	Long1 ° _2	26 ' 17,7" O_ Lat. 46 ° 44 ' 00 " N_			
Rue du Moulin des Oranges 85170 LE POIRE SUR VIE	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : Le Poiré sur Vie	Long. 4_° 4	26 ' 20,7" Q Lat. 46 ° 43 '53,9" N Lat. 46 ° 44 '03,8" N			
 4.7 S'agit-il d'une modification/extensión 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet de de	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étud utorisé ? nme de travaux ?		v later			

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Quei est i usage actuel des s	OIS SUI I	e lieu (de voile projei ?
Site en partie aménagé : voirie Le reste du site est occupé par			n exploitée, bordée de haie arborée
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme Oui X
concernés) réglementant l'o			s sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	le 11/12 Zone U stationr Zone U comme Zone 1/	2/2012. B:zon nement. E:zon rcial et	rbanisme élaboré en 2002. dernière modification et révision simplifiée approuvée e urbaine, autorisant les constructions à usage de bureaux, commerces, service et e réservée pour l'implantation de constructions à caractère industriel, artisanal, de bureaux. one réservée pour l'implantation de construction à caractère industriel, artisanal, de bureaux. Le secteur 1AUe est opérationnel.
Pour les rubriques 33° à 37°. le	e ou les	docur	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale?	00 103	49601	Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivan http://www.developpement-	t, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?		X	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours		X	

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	L'inventaire communal ne recense pas de zone humide sur le site en projet. Le projet faisant l'objet d'un dossier loi sur l'eau, la présence de zone humide au sens de l'arrêté du 1er octobre 2009 sera vérifiée, dans ce cadre.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	Pas de plan de prévention des risques sur la commune. La commune est concernée par l'Atlas des Zones Inondables (AZI) Vie et Jaunay et par AZI de l'Yon. Le site en projet, situé sur le bassin versant de l'Yon, n'est pas situé dans le lit majeur d'un cours d'eau, ni à proximité d'un cours d'eau.
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	La commune n'est pas répertoriée sur la base de données BASOL
dans une zone de répartition des eaux ?	X		Le bassin versant du Lay, sur lequel se trouve le projet, est classé en ZRE.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	Le projet se situe à environ 25 km des sites Natura 2000, les plus proche : ZPS Marais Poitevin (FR5410100) et ZSC Marais Poitevin (FR5200659)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	X		La terre végétale sera décapée sur l'emprise des constructions et voirie/plateforme et exportée en décharge.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	L'occupation actuelle du sol est composée d'une partie urbanisée et d'une prairie composée d'espèces communes (pissenlit, plantain lancéolé, luzerr lupuline, renoncule âcre). Les haies étant en limite de parcellaire seront préservées. En terme de continuité écologique, le secteur n'est pas identifié comme un secteur à enjeu dans le SRCE Pays de la Loire.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?		X	Absence de zone à sensibilité particulière

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	La prairie n'est plus exploitée depuis plus de 10 ans.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X		La commune est concernée par le transport de marchandises dangereuses (RD937). Le site peut être concerné par ce risque extérieur au projet du fait de son emplacement : la RD 937 est à environ 250 m au plus proche.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		La commune est en zone de sismicité 3 (aléa modéré). La commune est concernée par l'AZI de l'Yon et celui du Jaunay et de la Vie. D'après l'AZI de l'Yon, le site n'est pas concerné par le risque inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	X	En phase chantier, la circulation des engins de chantier et du personnel de chantier pourront être à l'origine de nuisances sonores. Elles seront toutefois très limitées dans le temps et les travaux se réaliseront uniquement de jour. En phase exploitation, le site sera source de bruit uniquement par rapport à la circulation des poids lourds. D'autres entreprises étant sur le secteur, cette nuisance existe déjà.
	Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances olfactives?		X	Le projet ne sera pas à l'origine d'émissions odorantes.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	X	En phase travaux, la réalisation de terrassement peut être à l'origine de vibrations. Elles sont toutes fois très limitées dans le temps. En phase exploitation, le projet ne générera pas de vibrations.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	X	Le site sera éclairé pour les besoins de fonctionnement de l'entreprise, dont la plage horaire est 7h30-18h30.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Ce point sera traité par le dossier loi sur l'eau. Les eaux pluviales seront tamponnées et traitées avent rejet dans le milieu (fossé existant). Les eaux issues de l'aire de lavage seront traitées (débourbeur et séparateur à hydrocarbure) et envoyé dans le réseaux d'eaux usées existant.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		La phase chantier est susceptible d'engendre la production de déchets inertes non dangereux (déchets du BTP). Ces déchets seront gérés par les entreprises mandatées pour réaliser les travaux. la gestion de déchets sera conforme à la réglementation en vigueur. En phase exploitation, le projet sera générateur de Déchet Industriel Banal (acier, carton). L'entreprise effectue le tri sélectif (benne par type de déchet) et est sous contrat avec différents prestataires selon les déchets.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	Le projet ne se situe dans aucun site inscrits, classés, périmètre de monument historique ou UNESCO.
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	Les parcelles concernées par le projet, n'abritent actuellement aucune activité humaine : la prairie n'est plus exploitée depuis de nombreuses années ; et la partie urbanisée (ancienne entreprise) n'est plus en activité.

6.2 Les	ilcidelices do	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	Non X	Si oui, décrivez lesquelles :
43100	ncidences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non	Si oui, décrivez lesquels :
001	11011	o, 33, 43521.0140101
		7. Auto-évaluation (facultatif)
Au rego qu'il de	ard du formulo vrait en être d	7. Auto-évaluation (facultatif) aire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou dispensé ? Expliquez pourquoi.
qu'il de	vrait en être d t se situe dans	aire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou dispensé ? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du
Le proje	vrait en être d t se situe dans a commun du l	aire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial).
Le projet PLU de l Au vu de d'intérêt	vroit en être d se situe dans la commun du l l'emprise du p sur le site (ZNI	dire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence
Le proje PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co	vroit en être d t se situe dans la commun du l le l'emprise du p sur le site (ZNI le protégée sur l entrat avec pres	dire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon
Le projei PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co adéquat	se situe dans a commun du l e l'emprise du p sur le site (ZNI e protégée sur l ntrat avec presi e et proportion	dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon nelle à l'impact du projet (gestion des eaux pluviales : rétention et traitement).
Le projei PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co adéquat	se situe dans a commun du l e l'emprise du p sur le site (ZNI e protégée sur l ntrat avec presi e et proportion	dire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon
Le projei PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co adéquat	se situe dans a commun du l e l'emprise du p sur le site (ZNI e protégée sur l ntrat avec presi e et proportion	dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon nelle à l'impact du projet (gestion des eaux pluviales : rétention et traitement).
Le projei PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co adéquat	se situe dans a commun du l e l'emprise du p sur le site (ZNI e protégée sur l ntrat avec presi e et proportion	dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon nelle à l'impact du projet (gestion des eaux pluviales : rétention et traitement).
Le projei PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co adéquat	se situe dans a commun du l e l'emprise du p sur le site (ZNI e protégée sur l ntrat avec presi e et proportion	dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon nelle à l'impact du projet (gestion des eaux pluviales : rétention et traitement).
Le projei PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co adéquat	se situe dans a commun du l e l'emprise du p sur le site (ZNI e protégée sur l ntrat avec presi e et proportion	dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon nelle à l'impact du projet (gestion des eaux pluviales : rétention et traitement).
Le projei PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co adéquat	se situe dans a commun du l e l'emprise du p sur le site (ZNI e protégée sur l ntrat avec presi e et proportion	dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon nelle à l'impact du projet (gestion des eaux pluviales : rétention et traitement).
Le projei PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co adéquat	se situe dans a commun du l e l'emprise du p sur le site (ZNI e protégée sur l ntrat avec presi e et proportion	dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon nelle à l'impact du projet (gestion des eaux pluviales : rétention et traitement).
Le projei PLU de Au vu de d'intérêt d'espèce (tri et co adéquat	se situe dans a commun du l e l'emprise du p sur le site (ZNI e protégée sur l ntrat avec presi e et proportion	dispensé? Expliquez pourquoi. un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial). projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle IEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, stataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon nelle à l'impact du projet (gestion des eaux pluviales : rétention et traitement).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publiée ;

X

- Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir x d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
 - X
- Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises 3 de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
- Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, x 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

X

- Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos
- 5 aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 6: Extrait du PLU

Annexe 7 : Extrait de la cartographie DREAL des ZNIEFF

Annexe 8 : Extrait de la cartographie DREAL des sites NATURA 2000

Annexe 9 : Extrait carte SRCE Pays de la Loire

Annexe 10: Extrait inventaire communal des zones humides

Marullaron Cat Ca

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

28 Avril 2015

Signature

COUGNAUD